57me Année — Nouvelle Série — N° 359 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 6 DECEMBRE 1952.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

L'Assemblée Générale des Sinistrés

L'Assemblée Générale Annuelle a eu lieu le Mardi 2 Décembre dans la Salle des Variétés sous le présidence de Madame Massot-Devèze, entourée des membres du bureau, ainsi que de M. Paret, Maire et Conseiller Général, de M. de Kerpel, délégué interdépartemental du MRU accompagné de MM. Cazzaza, Ripert, Boyer et Roux, chef de service.

Madame Massot-Devèze remercie d'abord les personnalités présentes et fait part des lettres d'excuse que lui ont adressé MM. Naegelen et Massot, députés des Basses-Alpes, qui retenus à Paris par les travaux du Parlement, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance et assurent les sinistrés de leur entier dévouement.

Elle tient à rappeler à cette occasion toutes les preuves efficaces d'intérêt et de dévouement que ces parlementaires ont données pendant l'année écoulée aux sinistrés de Sisteron et elle les en remercie. La Présidente fait l'exposé de la situation morale et financière de l'association en dépit de la négligeance de nombreux sinistrés qui oublient d'acquitter leurs cotisations. Il est rappelé à tous que celles-ci peuvent être réglées le Jeudi lors des permanences à la Mairie de 14 heures à 16 heures 30.

Néanmoins l'association a pu continuer à fonctionner d'une façon administrative normale et des secours ont été alloués aux sinistrés les plus malheureux. La Présidente indique ensuite que les sinistrés assistent en ce jour à leur huitième assemblée générale, elle fait un tour d'horizon pour cette fin d'exercice 1951-1952.

Les constructions du Pré de Foire sont à peu près terminées, sauf les magasins, mais cependant les propriétaires des immeubles, notamment ceux du groupe B 2 qui ne comprend que les sinistrés d'origine, ne pourront encore s'y installer cet hiver. Tout en reconnaissant l'effort accompli, elle indique qu'il reste encore beaucoup à faire (déblais à enlever, aménagement du terrain situé derrière les immeubles) elle demande que la voie de dégagement promise pour rejoindre la Route Nationale derrière l'Hôpital soit construite sans retard afin que le commerce des nouvelles maisons ne soit pas handicapé par un préjudiciable isolement. Elle constate par ailleurs avec satisfaction que la reconstruction des ilots du centre est amorcée et parait se poursuivre avec activité. L'édification du marché couvert est maintenant terminée. Les immeubles de ces ilots sont préfinancés, ce qui hâtera parait-il leur construction. Malheureusement en raison du plan d'urbanisme les surfaces de ces immeubles vont être obligatoirement réduites. Ils seront en co-propriété. Toutes choses qui ne satisfont pas les propriétaires intéressés. Ceux-ci malgré démarches et protestations réitérées n'ont pu obtenir la communication des plans qui les concernent et des attributions qui leur seront faites dans les blocs d'immeubles nouveaux. Ils protestent contre cette fin de non recevoir opposée par l'administration, estimant que quel que soit le mode de financement il s'agit bien de l'emploi de leurs dommages de guerre et qu'ils sont en droit par conséquent d'en être les premiers informés. Ils regrettent que les projets de ces plans avant d'être envoyés au ministère compétent pour approbation ne leur aient pas été communiqués pour avis afin qu'ils puissent indiquer eux mêmes les modifications partielles qu'ils auraient désiré y voir apporter. Il est malheureusement trop tard pour cela mais ils veulent connaitre les plans avant leur exécution. De nombreux immeubles partiellement sinistrés ont été réparés, mais il en reste un certain nombre qui ne le sont pas encore et notamment ceux dont les déclarations de sinistre ont été faites tardivement. Il est souhaitable que ces réparations soient achevées au plus tôt, mais il convient que les propriétaires constituent le dossier indispensable. Le bureau du MRU à Sisteron leur donnera tous les renseignements désirables. A propos de ce bureau dont a été annoncé la réduction presque totale, la Présidente ajoute que son maintien avec un nombre suffisant d'employés reste très utile aux sinistrés en raison des facilités qu'il leur donne pour les renseignements nécessaires et la bonne exécution des réparations en cours. L'association demande donc son maintien avec un effectif qui ne soit pas diminué. Le pourcentage des abattements pour cause de vétusté ayant paru excessif et soulevé de nombreuses protestations, la présidente donne lecture de la correspondance échangée par elle avec M. le Ministre du MRU, d'où il ressort que des instructions précises ont été données à ce sujet pour que ces taux soient appliqués compte tenu des barêmes officiels avec le maximum de ménagement. Nous n'avons pas obtenu satisfaction au sujet du dégrèvement d'impôts demandé par les sinistrés non encore indemnisés, spécialement les commerçants. Nous renouvelons cette demande en priant MM. les parlementaires de vouloir bien l'appuyer. Nous devons à l'esprit de compréhension et à la bienveillance de M. le Préfet des Basses-Alpes certaines mesures et certains dégrèvements en faveur des commerçants particulièrement éprouvés. A ce sujet l'association tient à exprimer ici à M. le Préfet toute sa gratitude.

La Présidente indique ensuite que les co-propriétaires des maisons d'état demandent de nouveau leurs titres de propriété non encore établis ainsi d'ailleurs que le règlement de cette co-propriété. Ils protestent contre l'établissement de nouvelles pompes à essence sur l'emplacement qui devait leur être réservé libre et ombragé.

Le groupement financier constitué pour la reconstruction dans les Basses-Alpes continue à donner toute satisfaction aux intéressés, ce groupe aide beaucoup les sinistrés depuis sa création et il a déjà émis pour plus de 50 millions en leur faveur. Pour obtenir ce concours il suffit d'en faire la demande à son président M. Paret. Il est infiniment regrettable que le manque de crédits alloués ne permette pas de régler les indemnités dûes aux commerçants et industriels sinistrés. Il est souhaitable que ces règlements s'accélèrent afin de permettre aux intéressés de pouvoir reprendre leur pleine activité économique, et à ce sujet les commerçants sinistrés qui viennent d'être délogés récemment et installés dans les magasins provisoires de la Place de la Mairie, demandent qu'il leur soit alloué une indemnisation à valoir sur dommage pour les frais élevés de déménagement et de réinstallation.

L'association a constaté avec satisfaction que comme l'avait promis M. Sablé l'an dernier, représentants de l'administration et les architectes viennent tous les mercredis à Sisteron, ce qui facilite les sinistrés.

Sur le plan général, la Présidente constate avec regret que malgré les déclarations faites par M. le Président de la République au cours d'un discours récent et favorable aux sinistrés, les crédits destinés au paiement des dommages de guerre sont bloqués en haut lieu et que d'accord avec la Confédération Nationale les sinistrés de Sisteron protestent contre cette mesure si regrettable. On constate aussi que malgré des demandes réitérées aucun titre régulier n'a été délivré aux sinistrés pour établir leur créance sur l'Etat. Madame Massot-Devèze donne ensuite une série d'informations importantes pour les sinistrés et relative à la durée d'exonération de l'impôt foncier pour les immeubles reconstruits aux déclarations de succession des biens sinistrés, à la législation concernant la location et l'occupation des immeubles reconstruits.

En terminant la Présidente fait appel à la solidarité de tous les propriétaires sisteronnais pour faciliter le relogement des familles dont les immeubles vont être démolis. Elle demande ensuite à M. de Kerpel et à ses collaborateurs de bien vouloir donner à l'assistance quelques explications au sujet des questions concernant les sinistrés. Tour à tour MM. Roux, Boyer et Cazzaza prennent la parole. M. Boyer expose le mode d'établissement des abattements pour vétusté. M. Roux donne l'assurance que la terminaison des immeubles non encore achevée sur le Pré de Foire se fera le plus rapidement possible. M. Cazzaza donne des renseignements intéressants sur les démolitions des immeubles qui menacent ruine et de l'établissement de la route nouvelle qui traversera Sisteron. Il prend en outre l'engagement de réunir prochainement les propriétaires des ilots du centre afin de leur communiquer les plans demandés. M. de Kerpel s'adressant ensuite à l'assistance l'assure de toute sa bienveillance et de tout son dévouement pour les sinistrés de Sisteron. La Présidente donne ensuite la parole à plusieurs sinistrés demandant des explications supplémentaires et qui exposent leurs désidératas et leurs réclamations. Avant la clôture de la séance l'ordre du jour suivant est mis aux voix.

Les sinistrés de Sisteron réunis en Assemblée Générale le 2 Décembre 1952 :

1° Approuvent le rapport moral et financier du conseil d'administration dont la Présidente leur a donné connaissance ;

2° Demandent que des crédits suffisants permettent le règlement définitif de leur indemnité mobilière ainsi que des indemnités commerciales et industrielles ;

3° Demandent que les sinistrés non encore indemnisés soient partiellement exonérés des prélèvements fiscaux et autres impôts exceptionnels et que des facilités leur soient accordées en outre pour le paiement des impôts ordinaires ;

4° Afin de faciliter le prompt achèvement de toutes les réparations d'immeubles endommagés par le bombardement invitent les propriétaires à déposer au plus tôt les dossiers nécessaires au MRU.

5° Prennent acte des déclarations de M. Cazzaza, directeur de l'Urbanisme en ce qui concerne la communication prochaine des plans des ilots du centre aux intéressés et demandent qu'il leur soit indiqué les attributions à eux faites dans les blocs d'immeubles considérés ;

6° Demandent qu'un contrôle effectif et vigilent soit exercé sur l'organisation et l'exécution de tous les travaux afin qu'ils s'effectuent dans les délais normaux et les conditions requises ;

7° Approuvent l'action énergique menée par la Présidente et le bureau et leur font confiance pour continuer à soutenir et à défendre leurs intérêts ;

8° Donnent en outre leur complète approbation et leur pleine adhésion à la motion suivante proposée par la Confédération Nationale des sinistrés et votée par toutes les associations de France :

Constatent que six ans après sa promulgation la loi sur les dommages de guerre attend le vote des lois complémentaires prévues par le législateur, que les engagements pris au cours des élections législatives de juin 1951, déplorent que les crédits destinés à la reconstruction s'emmenuisent d'année en année, rappellent que si les sinistrés en tant que citoyens et contribuables sont prêts à consentir les sacrifices que peut leur imposer la défense de la monnaie, ils se refusent à être une seconde fois frappés en qualité de sinistrés.

C'est pourquoi les sinistrés demandent le déblocage immédiat de 33 milliards de crédits

l'autorisation d'émettre un emprunt collectif et public d'au moins 20 milliards

l'inscription au budget de 1953 de 500 milliards de crédits pour la réparation des dommages de guerre.

Cet ordre du jour est adopté à mains levées.

Escolo de Durenço

Les autorisations nécessaires ayant été accordées par le Conseil Municipal et M. l'Inspecteur d'Académie les cours d'adultes ont été ouverts et fonctionnent normalement avec un groupe de personnes s'agrandissant sans cesse, donc actuellement les cours auront lieu régulièrement pour les membres de l'Escolo de Durenço tous les mercredis de 21 à 22 heures. A l'occasion de l'ouverture de ces cours Madame la Directrice du Collège avait réservé aux Escoulans une réception qui a dépassé tous les espoirs. Qu'elle en soit remerciée une fois de plus. Ces cours sont assurés par Me Castel, Cabiscol de l'Escolo. Au cours de la séance d'ouverture présidée par Mme Massot-Devèze, Cabiscole honoraire, celle-ci s'est félicitée de voir ces cours dirigés par Me Castel et l'en a remercié. D'autre part elle a tenu à remercier publiquement tous les membres de l'Escolo présents qui dans leur dernière réunion l'avaient félicité pour sa nomination au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Jusqu'à présent tout se déroule parfaitement et dans la plus cordiale ambiance qui est du reste celle des Félibres.

En ce qui concerne les cours officiels de langue et littérature provençale, ceux-ci seront ouverts en grande pompe ce Samedi 6 Décembre 1952, à 14 heures, par M. Charles Rostaing, Professeur à la Faculté de lettres, Majoral du Félibrige et Vice-Syndic de la Maintenance de Provence. Prendront part également à cette manifestation pédagogique M. l'Inspecteur d'Académie des Basses-Alpes, M. le Sous-Préfet de Forcalquier, M. le Maire de Sisteron, Madame la Directrice du Collège, les Professeurs Carluc et Derbez, et Me Castel, Cabiscol de l'Escolo de Durenço, assisté de divers membres de l'Escolo. Cette manifestation qui marquera dans les annales de notre établissement d'enseignement secondarie (lequel porte d'ailleurs le nom de notre poète sisteronnais Paul Arène, Majoral du Félibrige), marquera également la rentrée officielle de notre belle langue maternelle dans le cadre des enseignements réguliers, et suivant le vœu de la loi de Janvier 1951, dite Loi Deixonne.

Les personnalités de la ville qui voudront participer à cette manifestation, d'ailleurs toute simple, voudront bien se faire connaître soit auprès de Madame la Directrice du Collège, soit auprès du Cabiscol de l'Escolo de Durenço.

CONCOURS DE CRECHES

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'Escolo de Durenço organise à l'occasion des prochaines fêtes calendales, un concours de crèches familiales et populaires dans le cadre de ses activités traditionnalistes.

Tous les Sisteronnais peuvent prendre part à ce concours qui sera primé.

Un jury désigné à cet effet visitera les crèches concurrentes le Dimanche 11 Janvier, c'est-à-dire après l'arrivée des rois mages et de leurs chameaux.

Il est recommandé aux concurrents d'éviter les clinquants et falbalas, les crèches devront conserver un caractère de simplicité et champêtre. Les éclairages pourront être utilisés ainsi que moteurs entrainant moulin et roues, mais tous appareils devront être camouflés de façon à éclairer et actionner d'une façon invisible, car n'oublions pas qu'en l'An I de notre ère l'électricité n'était pas utilisée surtout dans la crèche de Béthléem.

On peut faire des fonds représentant la Citadelle, la Baume, le Mollard, etc...

Les ingénieux à vos postes et faites-vous inscrire à la Librairie Lieutier, Rue Droite.

BLE DE SAINTE-BARBE

N'oubliez pas qu'il est d'usage en Provence d'avoir pour Noël un siéton de blé vert qui marque le renouveau de la nature. Il suffit de mettre à germer dans une assiette ou une soucoupe du blé ou des lentilles, ou les deux mélangés. Ce siéton destiné à garnir la table de Noël garnira très bien votre crèche.

La tradition veut que ce blé soit mis à germer le jour de Ste-Barbe, soit le 4 Décembre, ceux qui auront laissé passer la date peuvent encore le faire et le retard sera rattrapé en tenant les siétons dans un endroit un peu plus chaud, soit sur la cheminée de la cuisine. Vous attacherez ensuite le blé avec une faveur, celle-ci provenant de la barre de nougat noir entamée le 24 Décembre pour le gros repas des 13 desserts.

Touti au siéton, per veire gréia lou blad nouvèu.

SPORTS

SPORT SCOLAIRE

Hand-Ball à 7 (cadets) à Digne

Collège Classique Sisteron et Centre d'Apprentissage Digne 6 à 6.

Basket-Ball féminin (junior) à Digne

Ecole Nornale II bat Collège Classique Sisteron 35 à 22.

L'équipe cadette du Collège Classique Sisteron bat le Centre d'Apprentissage Manosque par forfait.

Rencontres prévues à Sisteron pour le 11 Décembre

Basket-Ball féminin (junior) Collège Classique Sisteron contre Ecole Normale I ; (minimes) Collège Classique Sisteron I contre Collège Classique Manosque.

FOOT-BALL

Sisteron-Vélo, section foot-ball, a joué dimanche dernier, sur le Stade de Beaulieu, un match de championnat contre l'Union Sportive Méenne. C'est par 3 buts à 2 que les visiteurs sortent vainqueurs de ce match malgré que l'équipe du Sisteron-Vélo a toujours gardé l'avantage.

L'équipe première du Sisteron-Vélo se déplacera à Charleval pour jouer contre l'équipe de cette localité en championnat.

Les Sisteronnais devront s'employer à fond s'ils veulent se maintenir la saison prochaine dans la même série.

BASKET-BALL

A la suite des matches aller du Championnat des Basses-Alpes, Sisteron-Vélo se trouve en tête de sa poule aussi bien en masculin qu'en féminin.

Résultats de Dimanche dernier :

Masculin : Sisteron-Vélo bat Seyne-les-Alpes par 51 à 20.

Féminin : Sisteron-Vélo bat Seyne-les-Alpes par 27 à 13.

Demain Dimanche les équipes du Sisteron-Vélo se déplaceront à St-Auban rencontrer les équipes de la Cité.

Les nuits angoissées d'Hanoï

Depuis une semaine Hanoï est redevenue la seule capitale du monde où l'on entend le canon toute la nuit, vous lirez dans Paris-Match le dramatique récit des nuits angoissées de Hanoï, la vie dans Na-Sam assiégée et toute la bataille en cours au Tonkin.

Vous lirez également et vous verrez au sommaire de ce même numére : l'article de Raymond Cartier qui vous révèle le sens de l'importante décision prise par Eisenhower ; 630.000 Sarrois votent dimanche ; la Sarre tombeau ou berceau de l'Europe, la photo de la plus belle fille du monde et de ses trois sœurs aussi jolies qu'elle.

© VILLE DE SISTERON

TIRAGE DE LA TOMBOLA

La salle des Variétés sera encore en fête pour contenir le public qui viendra assister au Bal du Tirage qui se donne demain Dimanche 7 Décembre, à 21 heures.

Ce Bal du Tirage, organisé par le Comité des Fêtes, connaitra les gagnants du Scooter et des Vélosolex et des nombreux autres lots offerts par les commerçants de la Ville. Cette manifestation connait chaque année un énorme succès.

Le réputé Ripp et ses Boy's animera la partie artistique de cette soirée.

Le charme, la musique et la danse seront également à l'honneur.

Une agréable surprise inédite est réservée aux spectateurs.

Entrée : 2 billets de la Tombola pris au guichet donnent droit à l'entrée de cette soirée.

On peut trouver des billets de la Souscription à Lots du Comité des Fêtes chez M. Marcel Dussaillant, Nouveautés, où sont exposés les lots, jusqu'à demain Dimanche à midi.

Demande d'emploi

Femme libre cherche ménage ou place dans Hôtel. S'adresser au Bureau du Journal.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée seulement
un film puissant

LA FLAMME QUI S'ETEINT
avec Margaret Sullavan et Viveca Lindfors.

A VENDRE

Poêle à sciure, grand modèle. S'adresser au bureau du Journal.

DON

Il a été versé par M. Codol Emile la somme de 2.000 francs à répartir comme suit : 1.000 francs pour l'Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle et 1.000 francs pour le Goûter des Vieux.

Nos sincères remerciements.

A VENDRE

Harnais complet pour voiture légère. Parfait état. Bon prix. S'adresser au Bureau du Journal.

ALCAZAR

C'est Bertho Paras et son ensemble, avec la célèbre chanteuse Eliane Astre, de la radiodiffusion française, qui animera le Bal de demain Dimanche 7 Décembre, à 21 heures, que donne la direction de l'Alcazar.

C'est une réussite totale quand on réunit dans une salle ces deux noms, vedettes de la musique et de la chanson. Ce sera encore une belle soirée que celle de demain dans la joyeuse ambiance de l'Alcazar.

MEDAILLE MILITAIRE

La décoration de la Médaille Militaire vient d'être attribuée à M. Emile Blanc, adjudant de gendarmerie à Sisteron, pour sa brillante conduite en Indochine.

Nous adressons au nouveau promu toutes nos félicitations.

Pour vos vêtements sur mesure
adressez-vous à
Pierre MENARDO
Tailleur Hommes-Dames
Coupe parfaite - Façon soignée

LUNDI 15 DECEMBRE 1952
GRANDE FOIRE A SISTERON

Cherche à acheter

Bâche occasion, bon état, 36 ou 20 m2. S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS

M. l'Officier des Sapeurs-Pompiers invite la population de faire ramoner leur cheminée. Le ramonage sera effectué par M. Cano autorisé par M. le Maire à effectuer ce travail. S'adresser au Bar Léon.

BAL DES GARÇONS BOUCHERS

La grande salle de l'Alcazar connaitra à nouveau l'ambiance des grands Gala à l'occasion de la Nuitée Dansante qu'organise la corporation des Garçons Bouchers de la ville le Samedi 13 Décembre 1952, à 21 heures.

C'est l'ensemble Jean Brun qui animera cette soirée pour laquelle rien ne sera négligé.

Une distribution d'objets de cotillon l'orchestre Jean Brun,, le charme et la gaieté contribueront à donner à cette nuitée un éclat particulier.

Loterie Nationale
Michel RULLAN Fils
tient à votre disposition
les Dixièmes de la Tranche
Spéciale des 300 Millionnaires
Tirage le 13 Décembre

POUR LA NOEL
ET LE JOUR DE L'AN
offrez un beau cadeau
un VELO un SCOOTER
LA MAISON
Paul ALBERT
Avenue de la Gare à SISTERON
présente
un grand choix de vélos
HOMME DAME ENFANT
à partir de 12.000 francs
Agence du Scooter **VESPA**
Grandes facilités de paiement
15 mois de crédit
Vélomoteurs et Cyclomoteurs
ALCYON RAVAT BELLEDONNE
KOELHER-ESCOFFIER
Atelier de réparations
assurant le service et l'entretien
de tout matériel vendu par la maison

Au royaume des jouets
C'EST TOUJOURS AU
Gd BAZAR PARISIEN
17, Rue Droite à SISTERON
que Père Noël trouve à remplir sa hotte de nombreux et beaux jouets.
VENEZ CHOISIR LES ETRENNES
DES PETITS ET DES GRANDS

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
Livraison Rapide
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Aux Meubles Sisteronnais
(ancienne Maison Bourgeon) Paul DOUSSOULIN — Tél. 93
Pour vous servir au mieux de vos intérêts
voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES (nombreux modèles)
CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, COSYS
Ronce Noyer, Massif, Rustique
à des prix sans concurrence.
Une visite s'impose et ne vous engage à rien
ENTREE LIBRE
Tout ce qui concerne la Literie
Matelassor, Laines, Matelas Latex Dunlop, Pillox
Grand Choix de Carpettes, Descentes Lit, Balatum passage.
ATTENTION ! la bonne adresse : 57, Rue Droite — SISTERON.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 8 Décembre
Boulangerie Burle, Rue Saunerie.

ETAT-CIVIL

du 28 Novembre au 5 Décembre 1952

Naissances: Danielle Suzanne Paule Richaud, Avenue de la Libération. — Gilbert Louis Xavier Fréani, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Etienne Baronian, commerçant, et Yvonne Clémence Rose Didier, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Adolphe Soula, 75 ans, Avenue de la Libération. — Ermelin Curnier, 88 ans, Avenue de la Libération.

ARBRE DE NOEL
DE L'ECOLE MATERNELLE
(suite)

M. Richaud, confections 200; M. Chabert, comptable 200 ; Mme Villemus 200 ; Claude Tonarelli-Margaillan 200; René Goglio 200; Michel Vaulot 500; Joël Blanc 250; Jean-Marie Damour 300; Michel Gaona 500 ; Mauricette Fassino 150; M. Reymond, instituteur Ecole de Garçons 200 ; Mme Saury, professeur Collège 200; Mme Detraz 200; M. Orcière, Alimentation Moderne 500; Mme Gendre «A la Belle Jardinière» 500 ; Mme Pellegrin « Au Bleuet » 200; Mlles Mégy, Epicerie 200; Mme Arnoux, Confections 200; Brun-Allemand, Pâtisserie 500; M. Peloux, boucherie 400; Donnet-Magnan 200.

A LA
Droguerie Provençale
Place de l'Horloge
SISTERON
vous trouverez
tout pour la peinture préparée
Papiers Peints, Parfumerie, etc
MAISON RECOMMANDEE

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

EN VENTE CHEZ :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

Ariette
ÉLÉGANTE
CONFORTABLE
SPACIEUSE
ÉCONOMIQUE
4 CHEVAUX
CYLINDRES
VITESSES
PLACES
PROPAGLIS
AUTOMOBILES Rosengart
S.I.O.P. 2 bd de DIXMUDE - PARIS 17e
Toute la gamme ROSENGART est équipée avec le moteur 1953
Coupé ARIETTE — DECAPOTABLE — BREACK
FOURGONNETTE LUXE ET STANDARD
CHASSIS CABINE
Nouveau délai de Livraison : 3 mois
ROSENGART a remporté au dernier Salon de l'Auto, ainsi qu'à plusieurs concours, un énorme succès pour l'élégance et le confort de ses véhicules.
Tous Renseignements — Vente à Crédit
Agence Générale
René ROUGNY
Avenue de la Libération — SISTERON — Téléph. 242

TOUT VOTRE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
avec Aspirateurs-Cireuses
Appareils Frigorifiques « Electrolux »
Machines à laver « MORS »
Postes T. S. F. « Amplix », etc.
Tout ce qui concerne l'Electricité
Installation — Réparation
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101
COMPTANT CREDIT

POUR LA COURSE
POUR LE TOURISME
POUR LE TRAVAIL
exigez tous
une Bicyclette ou un Cyclomoteur
F. SOUVET
Essayez-le, vous en serez émerveillé.
chez ROME
Cycles - Motos
Rue Saunerie — SISTERON
Agence
NEW-MAP ALMAT
V. B. R. M. R. CASENAVE
et de
Machines
à Coudre
NEVA
et
BARRET
Accessoires
Réparations

TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Pour VENDRE, ACHETER, LOUER
une Carte de Transports
consultez toujours
A. S. T. I. - CONTENTIEUX
SERIS - TRANSPORTS
6, Place de la Mairie, SISTERON
3, Avenue Malausséna, NICE.

OBLIGATIONS DU TRÉSOR
à 2, 4, 6 ou 8 ans
COUPONS payés d'avance
+ PRIMES de REMBOURSEMENT
= RENDEMENT CROISSANT
de 4,17 % à 6,07 %

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON